



Echos SYMAT



n° 17
Septembre 2009



E
D
I
T
O

Remerciements à tous pour votre participation nombreuse et festive au rallye des Recyclades. L'investissement d'un large public (plus de 200 personnes) montre votre engagement citoyen pour le devenir de notre Terre.

Les premiers résultats de l'étude d'optimisation des services du SYMAT seront bientôt connus et nous vous les communiquerons dans les futurs numéros. Mais d'ores et déjà, il apparaît que les résultats sont moyens sur notre territoire en terme de recyclage du verre. Trop souvent les emballages en verre finissent dans la poubelle grenat alors qu'ils sont recyclables à l'infini. Nous pouvons avec votre implication améliorer ces résultats.

Aussi, bon nombre de nos habitudes seront remises en questions, tous cela dans le but de vous rendre un service plus efficace et d'en limiter les coûts.

La Taxe Générale aux Activités Polluantes (TGAP) perçues sur chaque tonne entrante au centre d'enfouissement augmente nos coûts de traitement de 8,21€ en 2008 à 32€ en 2015. En contre partie, l'Etat, à travers l'ADEME, va aider les collectivités audacieuses et prêtes à investir dans de nouveaux modes de collecte et de financement. A nous de jouer!

Gardons nos réflexes Eco citoyen et bonne rentrée à toutes et à tous.

Marc GARROCQ
Président du SYMAT



Les DÉCHÈTERIES du SYMAT



- Déchets verts
- Gros cartons
- Petites ferrailles
- Vieux meubles
- Matelas - Bois - Gravats
- Peinture - Huiles minérales
- Huiles végétales - Batteries
- Phytosanitaires - D3E
- Textiles - Radiographies
- Déchets de soins

La déchèterie est le complément essentiel de la collecte en porte à porte. Elle permet de gérer les déchets qui présentent :

- des volumes importants sans nuisances olfactives et pouvant être revalorisés contrairement aux ordures ménagères,
- un encombrement important,
- une nocivité importante pour la santé et l'environnement (qui impose de les traiter dans des centres spécialisés et non de les enfouir à Bénac),
- une production exceptionnelle qui ne justifie pas un passage en porte à porte.

Tous ces déchets sont orientés vers des filières variées où ils sont revalorisés, détruits ou enfouis.

Il est capital de bien trier dans le bon réceptacle car mieux vous triez plus la revalorisation est importante et plus l'environnement est préservé.

- Ordures Ménagères
- Pneus - Explosifs
- Grosses Ferrailles *

**(notre repreneur Ets Chanfrau à Séméac vous les reprend)*



Le fonctionnement des déchèteries est financé par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères des habitants des communes d' : Allier, Angos, Aurensan, Aureilhan, Barbazan-Debat, Bordères sur l'Echez, Bours, Chis, Ibos, Lagarde, Laloubère, Montignac, Odos, Orleix, Oursbelille, Salles Adour, Sarniguet, Sarrouilles, Séméac, Soues et Tarbes.

C'est pourquoi l'accès aux déchèteries n'est autorisé que pour les particuliers de ces communes. Un système de contrôle sera mis en place début 2010. Les professionnels et les camions à plateau sont interdits.

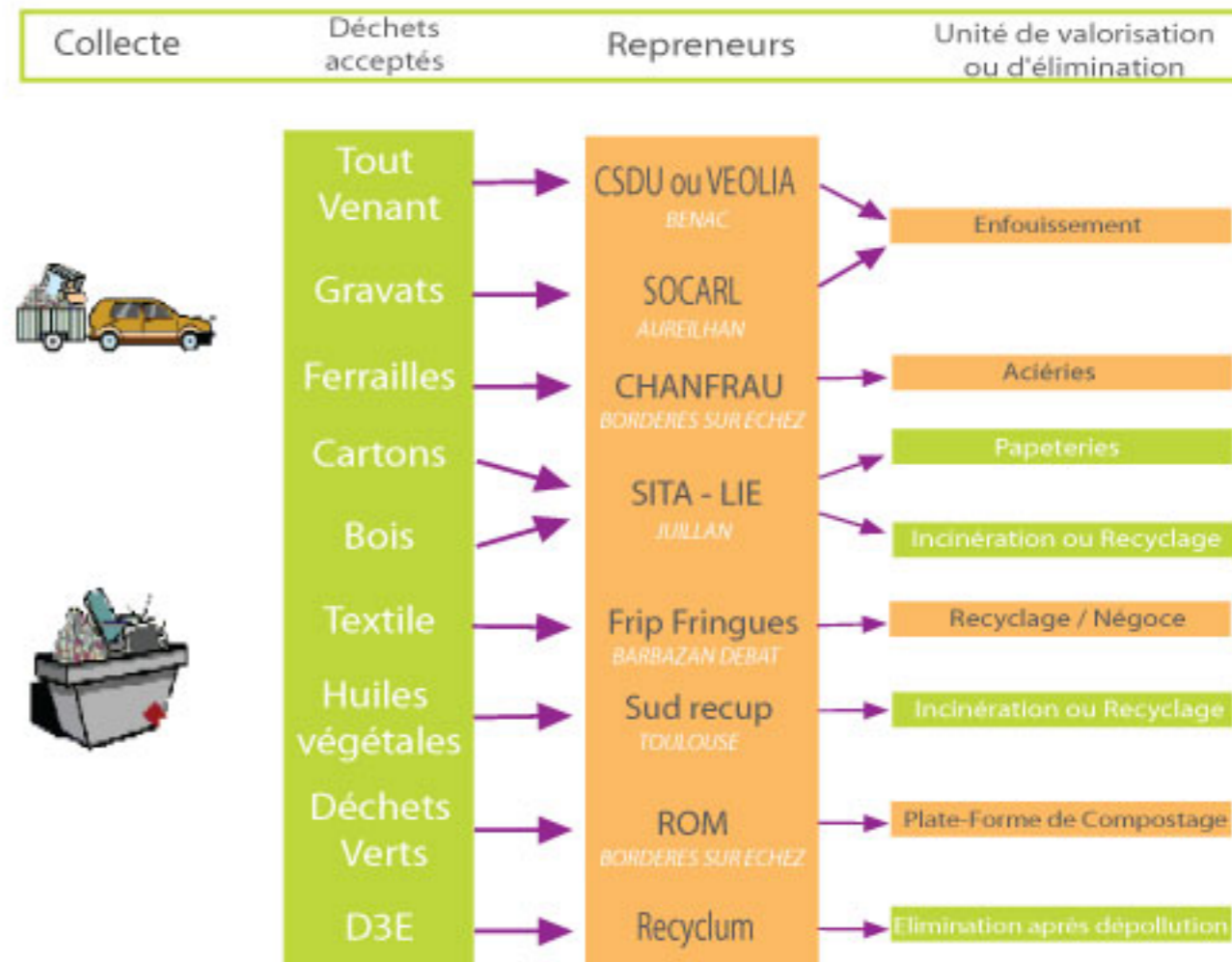
Les gardiens sont là pour vous orienter, vous expliquer le tri, vous aider quand cela est nécessaire, pour faire respecter le règlement intérieur voté par les élus du SYMAT.

DÉCHÈTERIES OUVERTES 6 JOURS SUR 7 !!...

Merci de respecter les jours et horaires d'ouverture car le SYMAT n'hésitera pas à prendre des sanctions.



Dépôt sauvage devant la déchèterie d'Aureilhan



Organisation de la filière des déchèteries du SYMAT

Petite histoire...

Vous avez une petite tonte représentant environ un sac de 100 litres ou vous avez taillé un ou deux arbustes. Votre bac grenat destiné aux ordures ménagères n'est pas plein le jour de la collecte. Vous n'avez pas envie, pas de voiture ou pas le temps d'aller jusqu'à la déchèterie. Alors, vous disant que c'est très exceptionnel, vous remplissez votre bac grenat de déchets verts.

Pourquoi est-ce une mauvaise idée ?

Du point de vue environnemental : ces déchets vont être enfouis au Centre d'enfouissement de Bénac alors que ce centre n'est pas prévu pour ces déchets. Ils pourraient être compostés à Bordères sur l'Echez et servir d'engrais : le retour à la terre en quelque sorte à la place d'engrais chimiques.

Du point de vue financier : l'enfouissement coûte 71€ la tonne alors que le compostage coûte 32€ la tonne... soit 2 fois plus cher!!!

Bien sûr vous n'êtes pas un cas isolé. Un camion d'ordures ménagères collecte environ 10 tonnes par jour, si un habitant toute les 2 ou 3 rues met des déchets verts dans son bac grenat, c'est 1 tonne de déchets verts qui sont collectés et enfouis. Soit 10% de la benne. Sur une année cela représente 2500 tonnes qui ne devraient pas être enfouis soit 95 000 euros à économiser !!

Vous ne pouvez pas aller en déchèterie ? Nous vous proposons un composteur!!

Le VERRE pensez-y

Fabriqué à partir de composants naturels ou de ressources renouvelables (réutilisation de verre recyclé), le verre est l'emballage noble par excellence. Apparu il y a plus de 2000 ans, le verre d'emballage est composé de silice (sable), de chaux, de carbonate de soude et d'oxyde pour la couleur.

Après usage, le verre d'emballage collecté est transformé en calcin (verre débarrassé de ses impuretés et prêt à être refondu) pour être recyclé dans les fours verriers où il servira à produire de nouveaux emballages en tous points identiques.

Organisation de la filière...



Tout le monde y gagne...

Le recyclage du verre permet :

- d'éviter la mise en décharge qui coûte cher à la collectivité et donc à nous tous citoyens,
- de réduire considérablement les rejets de CO2 car son recyclage est moins gourmand en énergie que sa fabrication à partir de matières premières,
- de réduire les prélèvements de matières premières dans la nature (sable...).

Quelques consignes

En triant le verre d'emballage rigoureusement, nous sommes assurés qu'il sera recyclé à 100% et à l'infini.

C'est pourquoi, il faut mettre uniquement :

- les bouteilles de tous types
- les pots et bocaux (confiture, mayonnaise, moutarde, pots pour bébé ...)

Pourquoi exclure la porcelaine, la vitrocéramique, la faïence, ... ?

Parce que ce sont des matières infusibles, elles ne fondent pas dans les fours à la même température que les bouteilles et donc fragilisent les emballages.

Pourquoi exclure le verre à vitre ?

Le verre à vitre, la vaisselle en verre, etc... ont une composition chimique différente du verre d'emballage, ce qui rend impossible leur intégration au calcin.

Faut-il laver les emballages en verre ?

Non car le verre souillé n'est pas un frein à son recyclage et vous économiserez de l'eau. Le verre sera lavé dans des process industriels.

Mal trier coûte cher...

Suivant l'endroit où vous jetez votre verre, il coûte plus ou moins cher à la collectivité :

- si vous le jetez dans les récup'verre, son recyclage coûte 26€ la tonne.
- si vous le jetez dans les ordures ménagères, son élimination coûte alors 170€ la tonne
- si vous le jetez dans la poubelle de tri sélectif, il ne peut pas être trié (risque de blessures pour les agents de tri), il est donc considéré comme indésirable. Un indésirable collecté et éliminé coûte 629€ la tonne.

Sachant que sur l'ensemble de nos communes, nous collectons environ 2 000 tonnes de verre par an, on considère qu'environ 800 tonnes sont perdues dans le bac grenat ou dans le bac jaune. Cela représente au minimum 115 000€ qui pourraient être économisés par les habitants.

Le verre se recycle à l'infini ...
n'oubliez pas!



SUCCES pour les Recyclades

REDUISONSONOS Déchets

Le compostage est un procédé naturel qui permet aux matières organiques de se décomposer sous l'action de petits organismes vivants. Le compost obtenu est un produit fertile naturel qui peut être destiné à enrichir les sols. Une partie des déchets que nous jetons est compostable. Elle représente 29% du poids des poubelles.

Les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement en matière de déchets imposent aux collectivités de proposer des solutions à ses habitants dans le but de réduire la quantité de déchets produite et d'augmenter les durées de vie des centres de traitement que sont les centres d'enfouissement.



Durant la semaine du développement durable, le SYMAT a renouvelé l'opération des Recyclades (grand fête du tri et du recyclage) en partenariat avec Eco Emballages.

Cette journée d'animation autour d'un rallye énigmes a rencontré un grand succès auprès du public de tous âges (52 équipes inscrites). Après avoir répondu au quizz et aux énigmes ayant trait au patrimoine, les concurrents se sont dirigés vers la salle des fêtes où un déjeuner a été pris en commun dans une ambiance joyeuse et responsable (manifestation eco responsable, peu de production de déchets, vaisselle compostable, chacun a trié ses déchets après le repas...).

Dans l'après-midi, de nombreuses activités de plein air ont été proposées. Cette belle journée a été clôturée par une remise des prix et un pot de l'amitié.



Envie d'en savoir plus ?

En partenariat avec la ROM et l'ADAPEI, le SYMAT vous propose une formation à la technique du compostage individuel et à l'usage du compost en agriculture biologique. Cette formation de 2 heures aura lieu au Jardin Biologique du Château de la Montjoie à Oursbelille le :

SAMEDI 03 OCTOBRE

Le coût par personne est de 10€ et l'inscription est obligatoire auprès du SYMAT.

N° Vert 0 800 816 051

Je veux un composteur !

La 3ème phase de distribution est terminée et a remporté un vif succès !!! En effet, nous avons distribué environ 500 composteurs...ce qui porte à 3000 le nombre de composteurs vendus depuis le lancement de l'opération. Mais pas de panique si vous avez raté la distribution, il est encore possible de retirer un composteur !!

Pour cela rien de plus simple, il vous suffit de venir au SYMAT, le lundi après-midi de 13h30 à 16h00 ou de prendre rendez-vous. Dans tous les cas, pensez à prendre un justificatif de domicile.

APPEL à CANDIDATURE

La distribution de composteurs à prix réduit est une solution pour les maisons individuelles. Le SYMAT souhaiterait étendre ce concept aux immeubles sur la base du volontariat et proposer de trier la partie fermentescible de leur poubelle.

La mise en place de ce projet ne pourra voir le jour sans volontaires habitant les immeubles où seraient déposés les composteurs. Le SYMAT lance donc un appel à candidature aux personnes intéressées pour devenir le relais entre les utilisateurs du composteur de l'immeuble et le SYMAT.

N'hésitez pas à nous contacter.



Quelques concurrents sur leur 31, recyclé bien sur !

ACTUALITES

Collecte du 11 Novembre

Les collectes Ordures ménagères et Tri sélectif du Mercredi 11 Novembre sont annulées. Seule la collecte des Ordures Ménagères sera rattrapée le Jeudi 12 Novembre.

Collecte du 25 Décembre

Les collectes Ordures ménagères et Tri sélectif du Vendredi 25 Décembre sont annulées. Les 2 collectes seront rattrapées le lendemain, à savoir le Samedi 26 Décembre.

Collecte du Jour de l'An

Les collectes Ordures ménagères et Tri sélectif du Vendredi 01 Janvier sont annulées. Les 2 collectes seront rattrapées le lendemain, à savoir le Samedi 02 Janvier.

www.banctpublic.asso.fr www.banctpublic.asso.fr www.banctpublic.asso.fr

Si l'Association "Banc Public" est davantage connue pour oeuvrer au développement du covoiturage, ses membres ne perdent pas de vue que l'objectif général de l'Association reste de favoriser le lien social, les solidarités de base et la convivialité dans les actes de la vie quotidienne. Il s'agit de permettre et d'encourager les citoyens à mutualiser les réponses aux contraintes de la vie quotidienne, à partager les services... bref à contribuer ainsi au mieux vivre ensemble dans un souci de développement durable.

C'est donc aussi à ce titre que l'association s'est mobilisée pour faire connaître la technique du BRF (bois réal fragmenté) ou du broyage des déchets verts, produit des coupes d'arbres, d'arbustes, de haies...

En effet, s'il est écologique et citoyen de transporter ses déchets verts à la déchèterie, il y a tout de même un moyen d'aller plus loin et pour un plus large bénéfice, en broyant soi-même ses déchets verts ou branchages divers, jusqu'à environ 7 à 8 cm de diamètre.

Il est possible ainsi de les réutiliser sur place sous forme de broyat dans son compost ou comme paillage.

Ce procédé "correspond bien à la philosophie de notre association, d'entraide, de convivialité et de services partagés, un peu à l'image des "corvées" d'autrefois qui réunissaient les gens... Il suffit d'acheter à plusieurs un broyeur, à l'échelle d'un quartier, d'une rue ou d'un groupe d'amis pour produire et utiliser ensemble ce broyat... la dépense mutualisée peut rester modeste puisqu'un broyeur coûte environ de 500 à 700 euros, une manière écologique et conviviale de recycler ses déchets verts..." rappelle Francis Esquerré Président de l'Association "Banc Public".

Le SYMAT souhaiterait développer un tél service. Il réfléchit à la forme que pourrait prendre ce service. Rendez-vous dans les prochains numéros.

www.banctpublic.asso.fr www.banctpublic.asso.fr www.banctpublic.asso.fr

SYMAT

30 Avenue Saint Eusèbe
65000 TAUBES
Tel. 05 62 53 34 40
Fax 05 62 53 34 58
e-mail : symat@symat.fr

Directrice de la Publication :
Sandrine BOUX
Conception et Réalisation :
Agnès BOURRE



Impression :
Coopérative
Triège
42 400 exemplaires
N° BSN :
1779 - 3333



ADEME

